



Vice de procedure mandat dépôt

Par **Sahelou**, le **03/03/2019** à **14:15**

Bonjour

je viens à vous afin de vous demander une question

mon mari actuellement incarcéré en mandat de dépôt depuis le 28fevrier 2018

depot 4 mois renouvelable 3fois

il y a quelque jours il est passer en Visio conférence afin de statuer sur le renouvellement ou la liberation

malgrer un dossier solide il di renouveler pour 4mois encore

cela fait déjà 12mois qu'il est en détention provisoire

hors après sa Visio conférence il n'a pas eter appeler au greffe afin de signe son renouvellement du mandat de dépôt

est ce normal ou cela pourrait être un vice d'en procedure

cordialement